

PERMIS CITOYEN



A

DOSSIER DE CANDIDATURE

**Mairie de Ham
Place de l'Hôtel de Ville
80400 HAM
03.23.81.00.00**

Nom :

Prénom :

Age:

Adresse:

80400 HAM

Téléphone :

Mail:

DATE LIMITE DE DEPOT :

Vendredi 28 mai 2021

Identité :

Nom : Nom d'épouse :

Prénom :

Téléphone fixe : Portable :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :.....

Situation familiale :

Célibataire Marié(e) Pacsé(e)

Situation sociale :

Autonome Chez les parents En foyer Autre :

Situation scolaire :

Lycéen Étudiant Niveau d'étude :

Situation professionnelle :

Demandeur d'emploi Apprentissage Formation professionnelle

Sans emploi Autre :

Préparation au permis B

- ♦ Code déjà validé : oui/non
- ♦ Si oui, à quelle date?/...../.....

Documents à joindre obligatoirement :

- ♦ Copie de la Carte Nationale d'Identité
- ♦ Copie de la dernière quittance de loyer
- ♦ Photo d'identité récente
- ♦ CV / Lettre de motivation
- ♦ Avis situation CAF (des parents si rattaché à eux) et/ou pôle emploi récent.

En cas de besoin vous pouvez vous renseigner en mairie.

PERMIS CITOYEN

La mobilité est une condition essentielle pour construire son projet professionnel et personnel .

Consciente des difficultés rencontrées pour préparer le permis de conduire, la Ville de HAM met en place un accompagnement destiné aux personnes qui souhaitent obtenir leur permis B pour faire avancer leurs projets de vie. Le permis de conduire est une garantie de mobilité géographique, d'insertion professionnelle, de poursuite de projet d'études, de liberté personnelle, etc.

Conditions :

- ◆ Être Hamois depuis plus d'un an
- ◆ Être âgé de + de 18 ans,
- ◆ Être demandeur d'emploi
- Ou
- ◆ Être étudiant.

Les candidats répondant à ces conditions seront reçus en entretien de motivation le mercredi 09 juin 2021 ou mercredi 16 juin 2021. (sous réserve de confirmation par nos soins). Toutes les informations pratiques seront communiquées lors de cet entretien.

Vous êtes intéressés? Déposez votre dossier

avant le vendredi 28 mai 2021

À l'attention du service Affaires Scolaires de la mairie.



CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Je certifie résider à HAM depuis au moins 1 an.

Je certifie ne pas avoir fait l'objet d'une annulation du permis de conduire.

Je m'engage à

- ◆ Suivre régulièrement les cours théoriques du code de la route (3h par semaine minimum jusqu'à l'obtention de celui-ci)
- ◆ Suivre les cours de conduite
- ◆ Me donner les moyens pour obtenir le permis de conduire dans un délai d'1 an
- ◆ Payer directement à l'auto-école les frais supplémentaires éventuels liés à l'obtention du permis (2ème passage examens, heures de conduites au-delà du forfait légal).
- ◆ Rencontrer ou contacter à chaque fois que nécessaire le service Éducation de la ville de HAM, chargé du suivi de mon dossier (1 rdv / contact par trimestre minimum).

Je reconnais avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir une aide au permis de conduire et notamment celle d'effectuer 3h de code et 32 heures hebdomadaires d'immersion professionnelle dans un service municipal pour une durée de 4 semaines entre le 05 juillet et 22 octobre 2021 (dates sous réserves de confirmation par les services municipaux).

Merci d'indiquer le poste de préférence pour votre stage: Agent technique: / Agent des écoles:...../ Agent d'animation:.../ Agent administratif:

J'ai pris connaissance également que je devrais signer une convention confirmant, mon projet d'engagement citoyen pour bénéficier de la mesure « Permis Citoyen » et reprenant les différentes dispositions.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations figurant sur cette déclaration. En cas de déclaration frauduleuse ou de données inexactes, la ville de HAM se réserve le droit d'exiger le remboursement de la somme versée au bénéficiaire et en cas de non respect de cette charte la ville de Ham se réserve le droit de mettre fin sans délais à la prise en charge financière.

Fait à Ham le

Date et signature du bénéficiaire,

précédées de la mention «lu et approuvé»

